



Simulation visuelle : Nicholas Demers

Compte rendu de la période d'information publique du 4 juin au 4 juillet 2025

Projet d'usine de sulfate de nickel dans le parc industriel et portuaire de Bécancour

Initiateur du projet : Transition Énergétique Métaux Vale Québec inc.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec 

La période d'information publique concernant le projet d'usine de sulfate de nickel dans le parc industriel et portuaire de Bécancour a pris fin le 4 juillet 2025. Conformément au mandat qui lui a été confié le 12 mai 2025 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique le 4 juin 2025.

Le projet

Justification et description

Le projet consiste en la construction et l'exploitation pour une période de 20 ans d'une usine de fabrication de sulfate de nickel dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. Il comprend l'aménagement d'un bâtiment de procédé, d'un bâtiment administratif, de réservoirs de matières premières et de produits finis, de voies de circulation ainsi que d'un réseau de drainage et de gestion des eaux pluviales. Situé en bordure de l'autoroute 30, l'ensemble du projet occuperait une superficie d'environ 15,6 hectares.

Le projet est initié par Transition Énergétique Métaux Vale Québec inc., une filiale de Vale S.A. Le sulfate de nickel produit servirait à la fabrication de matériaux actifs de cathodes pour des batteries de véhicules électriques et serait acheminé à l'usine d'Ultium CAM, voisine de l'usine projetée. Pour ce faire, une conduite d'alimentation de solution de sulfate de nickel serait construite entre les deux sites.

L'usine traiterait annuellement 25 000 tonnes de nickel métallique pour produire 259 000 tonnes de sulfate de nickel à l'aide d'un procédé hydrométallurgique.

Le coût du projet se chiffrerait entre 275 M\$ et 325 M\$ et la mise en service de l'usine serait prévue à la fin de l'année 2027.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

- ▶ La provenance, le transport et le volume utilisé d'acide sulfurique;
- ▶ Les émissions de gaz à effet de serre;
- ▶ La possibilité d'utiliser du sulfate de nickel recyclé.

Visionner [la séance publique d'information](#) pour prendre connaissance des échanges entre les citoyennes, les citoyens et Vale sur les sujets mentionnés ci-haut.

Les activités d'information et de communication

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation sur le projet, nation abénaquise de Wôlinak était susceptible d'être touchée par le projet

Il a donc été proposé au Bureau du Ndakina de l'ajouter à la liste d'envoi du projet et d'ouvrir un centre de consultation sur son territoire. Le Bureau du Ndakina n'a pas jugé opportune l'ouverture d'un centre de consultation à Wôlinak. Cependant, les représentants de la communauté ont exprimé le souhait de recevoir une lettre d'information et d'invitation destinée aux membres de la communauté. Cette lettre leur a été transmise le 4 juin 2025.

La séance publique d'information

Date	Mardi 17 juin 2025
Lieu	Faubourg Mont-Bénilde
BAPE : Animation	Christophe Marquis, conseiller en communication étudiant
BAPE : Modération	Christophe Marquis, conseiller en communication étudiant Mayeul Garitey, conseiller en communication étudiant
Initiateur du projet	Transition Énergétique Métaux Vale Québec inc.
Assistance en salle	14 personnes
Assistance en ligne	12 personnes
Durée	45 min.
Nombre de questions posées	3

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

Un [communiqué de presse](#) a été publié le 4 juin 2025 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information ainsi que le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 17 juin 2025, date de la séance publique d'information.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur [le site Web du BAPE](#), ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont également accessibles dans [le Registre des évaluations environnementales](#), qui est sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes [Facebook](#), [X](#) et [LinkedIn](#) pour informer la population.

Facebook – 6 823 abonnés – 3 publications et 1 diffusion

- Personnes touchées : 790 en moyenne par publication

X – 3 507 abonnés – 3 publications

- Personnes touchées : 58 en moyenne par publication

LinkedIn – 1 860 abonnés – 1 publication

- Personnes touchées : 139

Publicité

Pour maximiser ses chances de joindre les citoyennes et citoyens des milieux d'insertion des projets, le BAPE diffuse de la publicité dans des médias locaux. Cette fois, il a opté pour le site Web du journal *Le Courrier Sud*.

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet d'usine de sulfate de nickel dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les personnes et les organisations pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 263 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont reçu par courriel les communiqués de presse du BAPE.

Relais d'information

Afin que l'information concernant les périodes d'information publiques soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par les projets, le BAPE demande à divers acteurs du milieu visé de la relayer de façon volontaire.

Dans le cadre du projet d'usine de sulfate de nickel dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, le BAPE a demandé à l'initiateur du projet d'envoyer une lettre par courriel aux personnes et organisations qu'il a consultées en amont de la période d'information publique.

Il a également approché 15 municipalités, la MRC, 4 établissements d'enseignement, les élus de la région et 15 organisations (commerces, associations communautaires, regroupements). Parmi eux, 5 ont accepté de faire rayonner l'information entourant la période d'information publique et la séance publique d'information par une publication dans leurs médias sociaux, leur infolettre ou leur site Web ou alors en apposant l'affiche du BAPE à un endroit stratégique.

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bibliothèque de Bécancour	1295, avenue Nicolas-Perrot

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Quotidien
27 mai 2025	<i>Le Nouvelliste</i>

Relations avec les médias

Les relations de presse

Des courriels personnalisés ont été envoyés à des journalistes et à des représentants de 14 médias de la région d'accueil du projet au début de la période d'information publique ainsi que le jour de la séance publique d'information.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 17 juin 2025, ce sont 7 articles et reportages qui ont été diffusés dans *La Presse*, *Le Nouvelliste*, *VIA 90,5 FM*, *ICI Mauricie-Centre-du-Québec* et *TVA Trois-Rivières*. Ceux-ci ont couvert notamment la période d'information publique et la séance publique d'information du BAPE ainsi que les détails entourant le projet, les impacts anticipés et les étapes à venir en lien avec les activités du BAPE.

Québec, le 14 juillet 2025

Christophe Marquis, conseiller en communication responsable du dossier